

C30

À l'attention de

M. Joël Le Roux, Commissaire enquêteur  
Mairie de Mellac  
Le Bourg  
29300 Mellac

Le vendredi 28 mai 2021.

**Objet : Enquête publique / extension d'un élevage porcin situé à Kerjaec en Mellac**

Monsieur,

de multiples dépositions souvent très argumentées sur le plan technique ont été déposées par des associations pointant les carences du dossier, les risques lourds et les menaces que ce projet d'extension de porcherie industrielle fait peser sur l'environnement, sur la qualité de l'air, du sol, des eaux, ...  
Ce sont évidemment ces aspects, et notamment la lecture des 10 pages de la Mission régionale d'autorité environnementale qui m'interpellent en tant que citoyenne et riveraine directe de ce projet (j'habite à quelques dizaines de mètres du Douardu, mes enfants s'y promènent quasiment quotidiennement).

**Quatre questions :**

- 1/ Quel est le poids de l'avis détaillé de la MRAE et de celui de la Commission locale de l'eau du SAGE Ellé-Isole-Laïta ou d'associations de protection de l'environnement qualifiées telles que Eau et Rivières de Bretagne dans la validation de ce projet ?
- 2/ N'y a-t-il pas un paradoxe à subventionner et à financer par des millions d'euros d'argent public des expertises et contre-expertises menées par des organismes sous tutelle de l'Etat, à soutenir le travail d'associations hautement qualifiées (dont le travail est à saluer !), et à ne pas tenir compte au final de leurs avis et préconisations puisque des élus des communes concernées par l'enquête publique se sont malgré tout prononcés en faveur de ce projet ?
- 3/ Comment se fait-il qu'en 2021, alors que le rapport à paraître (mais qui a fuité fin avril...) de la Cour des comptes épingle sévèrement la gestion de la lutte des algues vertes en Bretagne, avec des milliards d'euros injectés dans des programmes plus inefficaces les uns que les autres, un nouveau rapport du Sénat très critique rapporté dans les colonnes de Ouest-France ce matin 28 mai 2021, comment se fait-il qu'on en soit encore à projeter des extensions de porcheries industrielles dont les incidences désastreuses sur les bassins versants sont clairement et scientifiquement identifiées ?
- 4/ Dans le dernier MAG16 #47 du mois d'avril, magazine de Quimperlé-Communauté, on peut prendre connaissance du budget annuel 2021 voté le 25 mars dernier : avec 16,60 M€, le budget consacré à l'eau est de loin le plus important, représentant plus de 17 % du budget de la collectivité. Là encore, stupeur et consternation : on ne cesse de payer, payer, payer pour tenter – en vain – de traiter les pollutions de l'eau et faire en sorte qu'une eau dite « potable » puisse être distribuée. Ne serait-il pas temps de prendre le problème à la source, au sens littéral du terme ?

Par ailleurs, j'ai très rapidement tapé les mots-clés suivants sur Google, pour me faire une idée de l'ampleur de la catastrophe :

« Bretagne pollution lisier » : « Environ 62300 résultats »

« Pollution lisier Laita » = « Environ 120 000 résultats »

« Pollution lisier Belon » = « Environ 19 600 résultats »

J'ai aussi lu avec effroi un article de *Ouest-France* sur la dernière pollution au lisier de la rivière du Bélon

survenue en février dernier :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/quimperle-29300/pays-de-quimperle-une-nouvelle-pollution-au-lisier-dans-la-riviere-du-belon-7168722>

### ***Pays de Quimperlé. Une nouvelle pollution au lisier dans la rivière du Bélon***

*C'est la première grosse pollution au lisier de l'année. Dans la nuit de mardi à mercredi, 300 m<sup>3</sup> de lisier se sont déversés dans un affluent du Bélon. La faute à une vanne ouverte, sur une exploitation agricole au Trévoux. Une partie du lisier s'est épanchée sur les terres, une zone de sources, et dans un ru, puis s'est propagée à un affluent du Bélon et au Bélon lui-même.*

*L'exploitant a joint la mairie du Trévoux. Selon lui, il s'agirait d'un acte malveillant. Une personne étrangère à l'exploitation se serait introduite dans la ferme. L'agriculteur, qui ne demeure pas sur place, ne serait donc pas à l'origine de cette pollution.*

*Il a d'ailleurs déposé plainte à la gendarmerie de Rosporden. Une enquête est ouverte.*

**D'où une nouvelle question** : d'après l'exploitant, un ou plusieurs individus criminels seraient à l'origine de ce drame. Ont-ils été activement recherchés ? Retrouvés ?

**Quelles sont les garanties de sécurité prévues sur l'élevage pour se prémunir de tels actes criminels ?** Les quantités de lisiers stockées à proximité immédiate de la source du Douardu étant en proportion bien supérieures, la question devrait à mon sens être traitée avec sérieux.

**- Concernant la nouvelle et récente (mars 2021) contamination bactérienne sur la Laïta, on peut lire sur le site internet du Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé Isole Laïta (SMBSEIL) :**

*Une contamination a été détectée dans les échantillons d'huîtres prélevés le 17 et 19/03/2021 au point « Anse de Stervilin » sur la Laïta aval classée B pour le groupe 3. En conséquence, le dispositif d'alerte REMI (niveau 2) est déclenché dans cette zone.*

*Deux arrêtés municipaux ont été pris à Clohars-Carnoët et Guidel interdisant la pêche à pied récréative, la baignade et les loisirs nautiques sur le secteur.*

*De nouvelles analyses seront réalisées cette semaine et des investigations complémentaires sont en cours pour trouver l'origine de cette pollution.*

**Question** : l'origine de cette pollution a-t-elle été identifiée ? Est-elle une nouvelle fois liée à des épandages de lisier ?

## **Préservation de nos paysages et de nos rivières maritimes**

Depuis le 21 novembre 2019, Quimperlé Communauté est labellisé Pays d'art et d'histoire. Sur le site internet de la collectivité, l'un des enjeux forts de ce projet est décrit en ces termes : « Mettre en exergue le caractère maritime et fluvial du territoire, autour des vallées et des rias, spécificité propre au Pays de Quimperlé, »

3 grandes thématiques sont retenues pour valoriser le patrimoine :

1. Le Pays des Rias, entre terre et mer, regorge d'intérêts patrimoniaux, culturels et touristiques. L'eau relie ces paysages et les unifie jusqu'à l'océan.
2. Le Pays des Rias, avec la présence de peintres depuis le XVIIIe siècle a forgé une image de son territoire en même temps que celle de l'histoire de l'art moderne.

3. Le Pays des Rias accueille, préserve et renouvelle une identité culturelle bretonne à travers les siècles.

Ce projet d'extension de porcherie à proximité immédiate de la source du Douardu, à quelques dizaines de mètres de l'Isle, avec des épandages prévus sur les bassins versants du Bélon et de la Laïta, me semble porter gravement atteinte au travail qui a été fait pour valoriser notre territoire dans le cadre de ce label. L'environnement actuel de l'exploitation est sinistre, le paysage de bocage de mon enfance a disparu, un silo défigure la ligne de paysage des kilomètres à la ronde et il est question dans le dossier d'en construire plusieurs supplémentaires de la même hauteur ! Mais comment ce saccage est-il possible ? Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de mesures et de réglementations en zone rurale pour protéger notre environnement comme il existe par exemple une réglementation pour protéger les monuments et quartiers historiques des villes ? Les paysages peints sur notre territoire par les artistes aux siècles derniers ont quasiment tous disparus aujourd'hui. Il est urgent d'arrêter de saccager nos campagnes par l'artificialisation des terres, la construction de silos gigantesques, d'immenses et affreux hangars...

#### **Pourquoi de pas rénover les bâtiments actuels plutôt que de les désaffecter ?**

**Pourquoi ne pas avoir planté des haies et reconstruit des talus autour de cette exploitation sans attendre de déposer ce projet titanesque, ne serait-ce que pour montrer un réel intérêt pour la préservation de l'environnement plutôt que de répondre aux contraintes administratives ?**

Deux mots enfin sur la toponymie, puisque l'on parle de patrimoine : l'exploitation actuelle est entourée de lieux-dits aux noms évocateurs : Kerpuñs, Kerpuñs liorz, Kerfeunteun, déclinés de plusieurs façons. « Puñs » en breton, signifie le puits, « feunteun », c'est la fontaine. L'endroit d'implantation de l'élevage et de son projet d'agrandissement est donc une zone ultra sensible au regard non seulement de nos ressources en eau, mais aussi de la préservation de notre pays d'art et d'histoire, du patrimoine paysager et culturel.

## **Plan Climat et projet alimentaire de territoire**

Quelques mots enfin sur le Plan Climat et le projet alimentaire de territoire dont l'objectif est de permettre à Quimperlé Communauté de coordonner la transition énergétique et climatique sur le territoire.

*Ce PCAET a trois objectifs :*

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire pour contribuer à réduire le changement climatique,*
- Préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante,*
- Adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale, constatée en début de diagnostic.*

**L'avis de la MRAe est très clair : les indicateurs sont tous au rouge sur ces trois objectifs. Ce type de projet d'extension de porcherie industrielle est radicalement aux antipodes des politiques générales en matière d'énergie et de climat et des solutions qu'il convient de mettre en œuvre pour passer des discours aux actes et entamer une véritable stratégie de transition climatique sur notre territoire.**

De plus, les récents sondages démontrent que les citoyens ne veulent plus de ce modèle agricole : <https://www.ouest-france.fr/elections/regionales/regionales-en-pays-de-la-loire-sondage-le-climat-depasse-les-etiquettes-politiques-eb97da3a-b1a5-11eb-ab0b-3db1744bd25b>

## Élevages durables

L'enquête montre que le secteur agricole est majoritairement perçu comme un émetteur de CO2 et de gaz à effet de serre. Les personnes sondées encouragent l'agriculture à s'orienter vers de meilleures pratiques. **Ainsi 86 % des électeurs sont favorables à l'adoption de mesures visant à limiter les élevages industriels.** 90 % soutiennent l'adoption de mesures visant au développement de l'élevage durable (moins d'animaux, sur des surfaces plus grandes, nourriture des animaux produite localement, vente des produits agricoles sur place) et 89 % prônent des mesures de soutien à l'agriculture biologique et veulent que les circuits courts soient favorisés.

---

La commune de Mellac et plus largement le territoire de Quimperlé-Communauté est saturé d'élevages conventionnels. Un seul élevage bio sur la commune (!), aucune ferme, aucune exploitation maraîchère en bio ou permaculture. D'autres modèles existent, il est temps de prendre le virage de la transition. La demande est là, mais l'offre ne suit pas. Les citoyens sont prêts à s'engager dans la transition, à devenir consom'acteurs, à soutenir un autre modèle d'agriculture et d'élevage pour la Bretagne.

Quels accompagnements les élus peuvent-ils apporter concrètement à ce projet pour qu'il réponde aux enjeux de la transition climatique et à la demande des consommateurs ?

Le bio est amené à se développer dans les cantines, il va falloir répondre à la demande. Cette option de développement de l'exploitation a-t-elle été explorée ? Quels sont les blocages aujourd'hui pour ne pas mettre en cohérence l'urgence climatique, la demande des consommateurs et le développement d'un autre modèle agricole ?

Sur les 3 millions d'euros d'investissement annoncés (pour un seul emploi créé !), y a-t-il une part de subventions publiques ? De quels montants ? Et de quels organismes ?

Quel est le pourcentage des porcs produits sur l'exploitation destiné à la consommation locale ?

Est-il prévu de l'export ?

...

Les questions sont encore abondantes... Nous sommes nombreux à avoir demandé l'organisation d'une réunion publique pour pouvoir ouvrir un dialogue et échanger entre tous les acteurs concernés. Cette réunion pourra-t-elle être organisée prochainement ? Et si non, pour quel(s) motif(s) ?

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à mon courrier et vous remercie sincèrement pour votre travail et les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Bien cordialement,

Anna Jaouen  
17 La Boulaie  
29300 Mellac